

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le lundi 13 juillet 2020 à 11 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président
M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.

La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

CE-2020-1350 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour l'amélioration du progiciel *VIP* (RH et paie), pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 (Dossier 42418) - AP2020-432 (CT-2487602) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation d'une dépense supplémentaire de 83 490 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *DLGL Bureau d'affaires ltée*, selon la délégation de pouvoirs en vigueur, pour l'amélioration du progiciel *VIP* (RH et paie), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-1351 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour l'entretien hivernal de divers stationnements, accès, escaliers et autres surfaces – Ville de Québec – Lots 1 à 10, 13 et 15 (Appel d'offres public 73790) - AP2020-532 (CT-2489322, CT-2489353, CT-2489366, CT-2489369, CT-2489376, CT-2489381, CT-2489396, CT-2489400, CT-2489431 - 2489238, CT-2489474 - 2489447) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, aux firmes suivantes, des contrats pour l'entretien hivernal de divers stationnements, accès, escaliers et autres surfaces - Ville de Québec - Lots 1 à 10, 13 et 15, pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 30 avril 2023, conformément à la demande publique de soumissions 73790 et à leurs soumissions respectives, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes :

- 1^o Lot 1 - Contrat C5001 : *M et G Grenier inc.*, pour une somme de 153 443,64 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 12 juin 2020;
 - 2^o Lot 2 - Contrat C5002 : *Gaudreault et Frères inc.*, pour une somme de 421 313,70 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 15 juin 2020;
 - 3^o Lot 3 - Contrat C5003 : *PARADIS aménagement urbain inc.*, pour une somme de 102 189 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 16 juin 2020;
 - 4^o Lot 4 - Contrat C5004 : *M et G Grenier inc.*, pour une somme de 149 334 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 12 juin 2020;
 - 5^o Lot 5 - Contrat C5009 : *M et G Grenier inc.*, pour une somme de 170 643 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 12 juin 2020;
 - 6^o Lot 6 - Contrat C5010 : *M et G Grenier inc.*, pour une somme de 297 405 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 12 juin 2020;
 - 7^o Lot 7 - Contrat C5013 : *M et G Grenier inc.*, pour une somme de 174 180 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 12 juin 2020;
 - 8^o Lot 8 - Contrat C5014 : *M et G Grenier inc.*, pour une somme de 209 412 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 12 juin 2020;
 - 9^o Lot 9 - Contrat C5017 : *Les Entreprises MRA Paysagistes inc.*, pour une somme de 163 910,18 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission révisée du 30 juin 2020;
 - 10^o Lot 10 - Contrat C5018 : *St-Pierre Paysagiste inc.*, pour une somme de 639 210,06 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 15 juin 2020;
 - 11^o Lot 13 - Contrat C5021 : *St-Pierre Paysagiste inc.*, pour une somme de 89 936,10 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 15 juin 2020;
 - 12^o Lot 15 - Contrat C5035 : *Groupe GCH inc.*, pour une somme de 646 444,47 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 15 juin 2020.
-

CE-2020-1352 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour le câblage extérieur interbâtiment (Appel d'offres public 73794) - AP2020-533 (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Pagui inc.*, du contrat pour le câblage extérieur interbâtiment, pour une somme de 1 752 237 \$ (plus TPS et TVQ applicables), de la date d'adjudication au 30 avril 2023, conformément à la demande publique de soumissions 73794 et aux prix unitaires de sa soumission du 19 juin 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes.

CE-2020-1353 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Vigneault Chocolatier ltée*, relative au versement d'une subvention – Conventions de financement relatives à l'octroi de financements, dans le cadre du *Fonds local d'investissement*, et dans le cadre de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Implantation de nouvelles lignes de production dans une nouvelle usine à la fine pointe de la technologie* - DE2020-360 (CT-DE2020-360) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 700 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Implantation de nouvelles lignes de production dans une nouvelle usine à la fine pointe de la technologie*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Vigneault Chocolatier ltée*, relative au versement d'une subvention maximale de 500 000 \$, dans le cadre du volet *Projets majeurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 3° l'autorisation de la conclusion de la convention de financement entre la Ville de Québec et *Vigneault Chocolatier ltée*, relative à l'octroi d'un financement à terme maximal de 200 000 \$, dans le cadre du volet *Projets majeurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce même projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite convention jointe audit sommaire;
- 4° l'appropriation d'une somme maximale de 300 000 \$ à même le *Fonds local d'investissement* (FLI) pour la réalisation de ce même projet;
- 5° l'autorisation de la conclusion de la convention de financement entre la Ville de Québec et *Vigneault Chocolatier ltée*, relative à l'octroi d'un financement à terme maximal de 300 000 \$, dans le cadre du *Fonds local d'investissement* (FLI), pour la réalisation de ce même projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite convention jointe à ce même sommaire.

CE-2020-1354 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la fermeture et l'affectation au domaine privé de la Ville d'une partie de l'emprise de la 47^e Rue Est, connue et désignée comme étant une partie du lot 6 195 005 du cadastre du Québec, et vente de cette même partie de lot – Établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de réseaux en faveur de la Ville sur une partie du lot 6 195 005 du cadastre du Québec – Arrondissement de Charlesbourg - **DE2020-417** (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la fermeture et l'affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 6 195 005 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 432,2 mètres carrés;
- 2° de la vente d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 6 195 005 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 432,2 mètres carrés, à *Les Immeubles Aldeda inc.*, pour une somme de 96 400 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel;
- 3° de l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de réseaux en faveur de la Ville de Québec sur une partie du lot 6 195 005 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 232,4 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan préliminaire joint audit sommaire, et selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'article 7 de ladite offre d'achat jointe à ce même sommaire.

CE-2020-1355 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 386 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 74 730 300 \$ concernant l'acquisition de 60 véhicules 40 pieds hybrides du Réseau de transport de la Capitale* - **FN2020-037** (Ra-2212)

Madame la conseillère Suzanne Verreault déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Elle mentionne la nature générale de son intérêt dans le dossier. Elle quitte la séance à 11 h 08.

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 386 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 74 730 300 \$ concernant l'acquisition de 60 véhicules 40 pieds hybrides du Réseau de transport de la Capitale*.

Madame la conseillère Suzanne Verreault revient à la séance. Il est 11 h 09.

CE-2020-1356 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Alain Perron (ID. 006029) - RH2020-274 (CT-RH2020-274) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Alain Perron (ID. 006029), pour agir à titre de directeur de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou (D081) (poste no 34582), avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2020, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-1357 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination de monsieur Yohann Maubrun (ID. 072605) à titre de directeur du Bureau des grands événements - RH2020-613 (CT-RH2020-613) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination de monsieur Yohann Maubrun (ID. 072605), employé permanent, à titre de directeur du Bureau des grands événements (D148), classe 3 (poste no 37291), selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-1358 Abrogation de la résolution CV-2020-0477 - Entente entre la Ville de Québec et le *Festival de cinéma de la ville de Québec*, à titre de compensation financière pour les dépenses encourues dans le cadre de la préparation et de la réalisation de la précédente entente (Dossier 73998) - AP2020-535 (CT-AP2020-535) — (Ra-2212)

Monsieur le maire Régis Labeaume déclare qu'il a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, il s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Il quitte la séance à 11 h 09. Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside en son absence.

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'abroger la résolution CV-2020-0477 du 15 juin 2020;
- 2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Festival de cinéma de la ville de Québec*, relative au versement d'une somme de 86 500 \$ (plus TPS et TVQ applicables) à titre de compensation financière pour les dépenses encourues dans le cadre de la préparation et de la réalisation de la précédente entente, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;

- 3° d'autoriser le directeur général de la Ville de Québec à signer cette même entente;
- 4° d'approprier la somme de 90 815 \$ à même la réserve financière favorisant la réalisation de grands événements et de projets spéciaux relevant de la compétence de proximité de la Ville (R.V.Q. 2262, modifié par le R.V.Q. 2563) pour la réalisation de ce projet.

Monsieur le maire Régis Labeaume revient à la séance. Il est 11 h 10. Il préside.

CE-2020-1359 **Modification de la résolution CV-2020-0364 - Adjudication de contrats pour le service de collecte sur inscription des contenants à chargement avant et le transport des matières résiduelles pour les lots 2, 3 et 4 et 5 et rejet des soumissions pour le service de collecte sur inscription des contenants à chargement avant et le transport des matières résiduelles pour les lots 1 et 6 (Appel d'offres public 64757) - AP2020-542 (Ra-2212)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de modifier la résolution CV-2020-0364, adoptée le 4 mai 2020, relative à l'adjudication de contrats pour le service de collecte sur inscription des contenants à chargement avant et le transport des matières résiduelles pour les lots 2, 3, 4 et 5 et le rejet des soumissions pour le service de collecte sur inscription des contenants à chargement avant et le transport des matières résiduelles pour les lots 1 et 6 (Appel d'offres public 64757), en remplaçant, pour l'adjudication des contrats des lots 4 et 5, le nom de l'adjudicataire *Villéco inc.* par *Trévert inc.*

CE-2020-1360 **Adoption du Règlement sur l'acquisition d'immeubles à des fins municipales et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2880 - DE2020-375 (Ra-2212)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur l'acquisition d'immeubles à des fins municipales et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2880;
- 2° d'approprier une somme de 1 500 000 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2880. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur du présent règlement.

CE-2020-1361 Abrogation de la résolution CV-2019-0991 - Acquisition, à des fins industrielles, para-industrielles et de recherche, d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie des lots 1 542 074 et 5 220 831 du cadastre du Québec - Acquisition, à des fins industrielles, para-industrielles et de recherche, d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie des lots 1 542 074, 5 220 831 et le lot 1 542 075 du même cadastre - **DE2020-464** (CT-2454954) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'abroger la résolution CV-2019-0991 du 2 décembre 2019;
- 2° d'acquérir, à des fins industrielles, para-industrielles et de recherche, un immeuble situé sur le boulevard Raymond, connu et désigné comme étant une partie des lots 1 542 074 et 5 220 831 du cadastre de Québec, circonscription foncière de Québec (parcelle 1), d'une superficie totale approximative de 62 609,9 mètres carrés de 9174-3641 Québec inc., pour une somme de 2 133 119 \$, plus les taxes applicables, soit 34,07 \$ le mètre carré, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel;
- 3° d'acquérir, à des fins industrielles, para-industrielles et de recherche, un immeuble situé sur le boulevard Raymond, connu et désigné comme étant une partie des lots 1 542 074, 5 220 831 et le lot 1 542 075 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec (parcelle 2), d'une superficie totale approximative de 89 126,8 mètres carrés de 9174-3641 Québec inc., pour la somme de 3 036 550 \$, plus les taxes applicables, soit 34,07 \$ le mètre carré, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2020-1362 Appropriation d'un montant à même le *Fonds réservés aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* de l'ensemble de la Ville et de l'Arrondissement de Charlesbourg, pour l'aménagement d'un terrain de baseball synthétique au parc Henri-Casault - **LS2020-157** (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de modifier la fiche PIQ 2022061-V pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2021 du Service des loisirs, sports et vie communautaire d'un montant de 775 000 \$ au projet d'aménagement d'un terrain de baseball synthétique au parc Henri-Casault;
- 2° d'approprier un montant de 75 000 \$ à même le *Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* de l'Arrondissement de Charlesbourg pour la réalisation de ce projet;
- 3° d'approprier un montant de 700 000 \$ à même le *Fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels* de l'ensemble de la Ville pour la réalisation du même projet.

CE-2020-1363 Subventions supplémentaires à six organismes dans le cadre de la réalisation de camps de jour adaptés - LS2020-160 (CT-2488793) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de verser des subventions supplémentaires totalisant 5 950 \$ aux montants déjà accordés aux organismes suivants :

- *Adaptavie inc.* : 600 \$;
 - *Laura Lémerveil (5 à 12 ans)* : 850 \$;
 - *Laura Lémerveil (13 à 21 ans)* : 1 000 \$;
 - *Les jeunes handicapés de Charlesbourg* : 500 \$;
 - *La Maison des Petites Lucioles* : 650 \$;
 - *Autisme Québec* : 1 850 \$;
 - *Le Patro Roc-Amadour (1978) inc.* : 500 \$.
-

CE-2020-1364 Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec relativement à la procédure et à la régie interne, R.V.Q. 2834 - Adoption du Règlement sur la procédure, la régie interne et les décisions de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec, R.V.Q. 2831 - PA2020-071 (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter :

- 1° le *Règlement modifiant le Règlement sur la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec relativement à la procédure et à la régie interne, R.V.Q. 2834;*
 - 2° le *Règlement sur la procédure, la régie interne et les décisions de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec, R.V.Q. 2831.*
-

CE-2020-1365 Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur la réalisation d'un projet relatif à un établissement résidentiel et commercial d'une superficie de plancher de plus de 25 000 mètres carrés sur le lot numéro 1 665 177 du cadastre du Québec relativement au pôle d'échanges multimodal de transport en commun, R.V.Q. 2895 - PA2020-089 (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur la réalisation d'un projet relatif à un établissement résidentiel et commercial d'une superficie de plancher de plus de 25 000 mètres carrés sur le lot numéro 1 665 177 du cadastre du Québec relativement au pôle d'échanges multimodal de transport en commun, R.V.Q. 2895.*

CE-2020-1366 Adoption du Règlement modifiant le *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux relativement à la zone 33217Mc*, R.V.Q. 2896, et autorisation de la tenue d'une assemblée publique de consultation aux fins de la continuité du processus d'adoption - **PA2020-090** (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux relativement à la zone 33217Mc*, R.V.Q. 2896;
 - 2° d'autoriser la tenue d'une assemblée publique de consultation aux fins de la continuité du processus d'adoption.
-

CE-2020-1367 Entente entre la Ville de Québec et *G Paradis inc.* - Subvention pour la mise en oeuvre d'un projet de rénovation de l'immeuble sis au 196, rue Saint-Paul dans le cadre de la *Politique d'aide aux interventions immobilières prioritaires pour la mise en valeur des biens culturels* - **PA2020-091** (CT-2489496) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *G Paradis inc.*, relative au versement d'une subvention de 150 000 \$ pour la mise en oeuvre d'un projet de rénovation de l'immeuble sis au 196, rue Saint-Paul, dans le cadre de la *Politique d'aide aux interventions immobilières prioritaires pour la mise en valeur des biens culturels*, selon des conditions substantiellement conformes à celles de ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2020-1368 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à l'aménagement de certaines aires de stationnement situées le long des rues faisant partie du trajet projeté du tramway visé au projet de Réseau structurant de transport en commun*, R.V.Q. 2861, tel que modifié - **PA2020-093** (Ra-2212)

Madame la conseillère Émilie Villeneuve déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Elle quitte la séance à 11 h 16.

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à l'aménagement de certaines aires de stationnement situées le long des rues faisant partie du trajet projeté du tramway visé au projet de Réseau structurant de transport en commun*, R.V.Q. 2861, tel que modifié.

Madame la conseillère Émilie Villeneuve revient à la séance. Il est 11 h 17.

CE-2020-1369 **Annulation de l'appel d'offres public 73339 relatif à des travaux de réfection de pistes cyclables et de liens piétonniers – 2020 - AP2020-391 (Ra-2212)**

Il est résolu que le comité exécutif annule l'appel d'offres public 73339 relatif à des travaux de réfection de pistes cyclables et de liens piétonniers – 2020, et rejette, à toutes fins que de droit, les trois soumissions reçues.

CE-2020-1370 **Adjudication d'un contrat pour le parc de la Ribambelle – Aménagement d'un skateparc – Arrondissement de Beauport (Appel d'offres public 73739) - AP2020-408 (CT-2488259) — (Ra-2212)**

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Mains Vertes du Paysage inc.*, le contrat pour le parc de la Ribambelle – Aménagement d'un skateparc – Arrondissement de Beauport, pour une somme de 364 873,95 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73739 et à sa soumission du 19 juin 2020.

CE-2020-1371 **Adjudication d'un contrat pour les travaux préparatoires aux SS2, SS3 et SS4 – Phase 96 – 350, rue Saint-Joseph Est – Arrondissement de La Cité Limoilou (Appel d'offres public 73917) - AP2020-470 (CT-2490636) — (Ra-2212)**

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Tro-Châînes inc.*, le contrat pour les travaux préparatoires aux SS2, SS3 et SS4 – Phase 96 – 350, rue Saint-Joseph Est – Arrondissement de La Cité Limoilou, pour une somme de 1 019 560 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73917 et à sa soumission du 9 juillet 2020.

CE-2020-1372 **Adjudication d'un contrat pour la réhabilitation environnementale – Lot 6 346 648 du cadastre du Québec (Appel d'offres public 73803) - AP2020-485 (CT-2488258) — (Ra-2212)**

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Excavations Lafontaine inc.*, le contrat pour la réhabilitation environnementale – Lot 6 346 648 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, pour une somme de 3 426 914,89 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73803 et à sa soumission du 19 juin 2020.

CE-2020-1373 Adjudication d'un contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* – Lot P-7002 – Fourniture de centres de contrôle de moteurs et entraînements à fréquence variable – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 61550) - **AP2020-504** (CT-2445423, CT-2488178) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, aux firmes suivantes, les contrats pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* (CBMO) – Lot P-7002 – Fourniture de centres de contrôle de moteurs et entraînements à fréquence variable, conformément à la demande publique de soumissions 61550 et à leur soumission respective :

- 1° Lot A : *Siemens Canada limitée*, pour une somme de 2 160 986,94 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 20 mai 2020;
 - 2° Lot B : *Franklin Empire inc.*, pour une somme de 129 663 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 19 mai 2020.
-

CE-2020-1374 Adjudication d'un contrat pour la *réhabilitation environnementale* – Lots 1 021 859, 1 021 860, 1 021 861, 1 021 862, 6 348 250, 6 348 251 et 6 348 252 – Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 73890) - **AP2020-505** (CT-2488783) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Paradis aménagement urbain inc.*, le contrat pour la *réhabilitation environnementale* – Lots 1 021 859, 1 021 860, 1 021 861, 1 021 862, 6 348 250, 6 348 251 et 6 348 252 – Arrondissement des Rivières, pour une somme de 519 747,90 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73890 et à sa soumission du 26 juin 2020.

CE-2020-1375 Adjudication d'un contrat pour la *plantation* – Route de l'Église – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 73900) - **AP2020-509** (CT-2483529) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Pépinière et Paysages Marcel Marin inc.*, le contrat pour la *plantation* – Route de l'Église – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, de la date d'adjudication au 27 novembre 2020, pour une somme de 159 937,69 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73900 et aux prix unitaires de sa soumission du 25 juin 2020.

CE-2020-1376 Adjudication d'un contrat pour l'agrandissement du bassin de rétention des Canoés et le bouclage d'aqueduc (PSP170729) – Arrondissement de La Haute Saint–Charles (Appel d'offres public 73852) - AP2020-513 (CT-2488496) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Inter–Cité Construction ltée*, le contrat pour l'agrandissement du bassin de rétention des Canoés et le bouclage d'aqueduc (PSP170729) – Arrondissement de La Haute–Saint–Charles, pour une somme de 457 386,91 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73852 et aux prix unitaires de sa soumission du 23 juin 2020.

CE-2020-1377 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat pour l'entretien hivernal de divers stationnements, accès, escaliers et autres surfaces – Lot 1 – Arrondissement de La Cité–Limoilou (Appel d'offres public 52306) - AP2020-520 (CT-2485854) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 1 500 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Paradis aménagement urbain inc.*, en vertu de la résolution CA1–2018–0315 du 24 septembre 2018, pour l'entretien hivernal de divers stationnements, accès, escaliers et autres surfaces – Lot 1 – Arrondissement de La Cité–Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-1378 Renouvellement d'un contrat pour l'acquisition de véhicules légers à long terme (Appel d'offres public 51472) - AP2020-522 (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat relatif à l'acquisition de véhicules légers à long terme, adjudgé à *Capitale Nissan – Sovéa Autos ltée*, pour la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021, conformément aux conditions prévues à l'appel d'offres public 51472 et selon les prix unitaires indexés de sa soumission du 27 février 2018.

CE-2020-1379 Avis de modification 2 relatif au contrat pour l'entretien hivernal de divers stationnements, accès, escaliers et autres surfaces – Secteur de Charlesbourg – Lot 6 – Saisons 2019–2020, 2020–2021 et 2021–2022 (Appel d'offres public 61154) - AP2020-523 (CT-2485810) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 42 286,89 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Gaudreault et frères inc.*, en vertu de la résolution CA-2019-0401 du 18 septembre 2019, pour l'entretien hivernal de divers stationnements, accès, escaliers et autres surfaces - Secteur Charlesbourg – Lot 6, pour les saisons 2019-2020, 2020-2021 et 2021-

2022, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

CE-2020-1380 Adjudication d'un contrat de services professionnels en architecture de paysage et en ingénierie spécialités génie civil et structure – Aménagement d'aires de jeux et de sentiers pour divers parcs (Appel d'offres public 73507) - **AP2020-526** (CT-2488239) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *OPTION aménagement inc.*, le contrat de services professionnels en architecture de paysage et en ingénierie spécialités génie civil et structure – Aménagement d'aires de jeux et de sentiers pour divers parcs, pour une somme de 115 085,44 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73507 et à sa soumission du 9 juin 2020.

CE-2020-1381 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie spécialité structure pour la définition, la conception et la réalisation de projets industriels (Appel d'offres public 72883) - **AP2020-536** (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 150 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Louis Paradis Expert-Conseil inc.*, en vertu de la résolution CE-2020-0336 du 19 février 2020, pour le contrat de services professionnels en ingénierie spécialité structure pour la définition, la conception et la réalisation de projets industriels, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-1382 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* – Lot P-5101 – Fourniture et installation des équipements de biométhanisation (Appel d'offres public 52219) - **AP2020-537** (CT-2487749) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 413 253,04 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Filtrum inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-2087 du 31 octobre 2018, pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* (CBMO) – Lot P-5101 – Fourniture et installation des équipements de biométhanisation, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-1383 Adjudication d'un contrat pour la fourniture et l'installation de casiers et bancs de vestiaires au nouveau YMCA Saint-Roch – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 73997) - **AP2020-540** (CT-2489801) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Groupe Sani-Tech inc.*, le contrat pour la fourniture et l'installation de casiers et bancs de vestiaires au nouveau YMCA Saint-Roch – Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 199 080 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73997 et à sa soumission du 2 juillet 2020.

CE-2020-1384 Prolongation de la convention pour services bancaires et programme carte d'achat pour la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2025 (Appel de proposition 42586) - **AP2020-543** (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la prolongation pour une période de 60 mois, soit jusqu'au 31 août 2025, de la convention bancaire entre la Ville de Québec et la *Banque Nationale du Canada*, relative aux affaires bancaires et programme carte d'achat suivant les conditions arrêtées dans les formules de l'institution financière, conformément à la demande de proposition 42586 et aux conditions actuellement en vigueur;
- 2° la directrice du Service des finances et le directeur du Service des approvisionnements à signer tous les contrats et les documents nécessaires à la mise en place du renouvellement de ladite convention.

CE-2020-1385 Adjudication d'un contrat pour la réfection des infrastructures souterraines 2020 – Lot 1 (PSO190625) – Arrondissements de Beauport, de La Cité-Limoilou et de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 73968) - **AP2020-544** (CT-2490068) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Excavations Lafontaine inc.*, le contrat pour la réfection des infrastructures souterraines 2020 – Lot 1 (PSO190625) – Arrondissements de Beauport, de La Cité-Limoilou et de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour une somme de 1 901 715,67 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73968 et aux prix unitaires de sa soumission du 6 juillet 2020.

CE-2020-1386 Adjudication d'un contrat pour le réaménagement de la rue des Échassiers (PEV180674) – Arrondissement de La Haute–Saint–Charles (Appel d'offres public 73973) - **AP2020-545** (CT-2490094) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Terrassement Portugais inc.*, le contrat pour le réaménagement de la rue des Échassiers (PEV180674) – Arrondissement de La Haute–Saint–Charles, pour une somme de 668 979 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73973 et aux prix unitaires de sa soumission du 6 juillet 2020.

CE-2020-1387 Adjudication d'un contrat pour le centre administratif d'ExpoCité – Réfection de la façade – Arrondissement de La Cité–Limoilou (Appel d'offres public 73597) - **AP2020-546** (CT-2490081) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Dalcon inc.*, le contrat pour le centre administratif d'ExpoCité – Réfection de la façade – Arrondissement de La Cité–Limoilou, pour une somme de 209 934 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73597 et à sa soumission du 6 juillet 2020.

CE-2020-1388 Avis de modification numéro 3 relatif au centre communautaire Saint–Roch – Lot A–09 : systèmes intérieur et extérieur – Arrondissement de La Cité–Limoilou (Appel d'offres public 51842) - **AP2020-547** (CT-2490526) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 140 238,43 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *ITR Acoustique QC inc.*, en vertu de la résolution CE–2018–1377 du 27 juin 2018, pour le centre communautaire Saint–Roch – Lot A–09 : systèmes intérieur et extérieur – Arrondissement de La Cité–Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-1389 Subventions à plusieurs organismes culturels professionnels dans le cadre de l'*Entente de développement culturel MCC/Ville* - **CU2020-043** (CT-2489416) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant une somme maximale de 147 500 \$ à plusieurs organismes culturels professionnels, dans le cadre de l'*Entente de développement culturel MCC/Ville*, selon la répartition prévue aux annexes jointes au sommaire décisionnel.

CE-2020-1390 *Prise d'acte de la Reddition de comptes trimestrielle – Période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2019, relative au Fonds de développement des territoires, au Fonds local d'investissement et à la Vision entrepreneuriale Québec 2023 de la Division du développement de l'entrepreneuriat, des entreprises et de la région du Service du développement économique et des grands projets - DE2020-077 (Ra-2212)*

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la *Reddition de comptes trimestrielle – Période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2019, relative au Fonds de développement des territoires (FDT), au Fonds local d'investissement (FLI) et à la Vision entrepreneuriale Québec 2023* de la Division du développement de l'entrepreneuriat, des entreprises et de la région du Service du développement économique et des grands projets.

CE-2020-1391 *Adoption du Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs relativement aux sociétés de développement commercial, R.C.E.V.Q. 152 - DE2020-361 (Ra-2212)*

Il est résolu que le comité exécutif adopte le *Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs relativement aux sociétés de développement commercial, R.C.E.V.Q. 152.*

CE-2020-1392 *Ordonnance désignant les dates de début et de fin des travaux ainsi que le secteur désigné du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Cartier dans le cadre du Règlement sur le programme de compensation aux entreprises situées dans un secteur dans lequel sont réalisés des travaux d'infrastructure majeurs sur une rue de la Ville, à l'exclusion d'une rue du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération, R.V.Q. 2871 - DE2020-396 (Ra-2212)*

Il est résolu que le comité exécutif adopte l'ordonnance désignant les dates de début et de fin des travaux ainsi que le secteur désigné du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Cartier dans le cadre du *Règlement sur le programme de compensation aux entreprises situées dans un secteur dans lequel sont réalisés des travaux d'infrastructure majeurs sur une rue de la Ville, à l'exclusion d'une rue du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération, R.V.Q. 2871*, jointe au sommaire décisionnel.

CE-2020-1393 Fermeture et affectation au domaine privé de la Ville d'une partie de l'emprise de la 5^e Avenue Est, connue et désignée comme étant le lot 1 037 316 du cadastre du Québec, et vente de ce même lot – Arrondissement de Charlesbourg - **DE2020-423** (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° ordonne la fermeture et l'affectation au domaine privé de la Ville d'une partie de l'emprise de la 5^e Avenue Est, connue et désignée comme étant le lot 1 037 316 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 193,2 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan repère joint à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel;
- 2° vende un immeuble situé en bordure de la 46^e Rue Est, connu et désigné comme étant le lot 1 037 316 du même cadastre, d'une superficie de 193,2 mètres carrés, à *Opti Plex inc.*, pour une somme de 20 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel.

CE-2020-1394 Remplacement du directeur général pour la période du 17 juillet au 2 août 2020 - **DG2020-024** (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif désigne monsieur Pierre St-Michel, directeur général adjoint, à titre de directeur général par intérim, pour la période du 17 juillet au 2 août 2020.

CE-2020-1395 Renouvellement de l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Ville de Lévis, relative à la fourniture réciproque de services en matière de formation policière - **EM2020-001** (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° renouvelle l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Ville de Lévis, relative à la fourniture réciproque de services en matière de formation policière, jusqu'au 31 décembre 2023, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° autorise le directeur du Service de la gestion des équipements motorisés et le greffier de la Ville à signer cette même entente.

CE-2020-1396 Subvention à la *Fondation Famille Jules Dallaire* pour l'embauche d'agents de milieu à l'hébergement transitoire de la *Maison Mère-Mallet* - **LS2020-135** (CT-2489360) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 70 000 \$ à la *Fondation Famille Jules Dallaire* pour l'embauche d'agents de milieu à l'hébergement transitoire de la *Maison Mère-Mallet*.

CE-2020-1397 Subvention au *Complexe de baseball Victoria* pour le soutien à ses opérations - **LS2020-149** (CT-2487893) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 25 000 \$ à *Complexe de baseball Victoria* pour le soutien à ses opérations.

CE-2020-1398 *Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs relativement à la Loi sur la qualité de l'environnement, R.C.E.V.Q. 143* - **PQ2020-014** (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif adopte le *Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs relativement à la Loi sur la qualité de l'environnement, R.C.E.V.Q. 143*.

CE-2020-1399 Paiement de la cotisation pour l'année 2020 au *Réseau canadien de l'eau*, relatif au *Consortium canadien des eaux municipales du Réseau canadien de l'eau* - **TE2020-015** (CT-2469826) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif approuve le paiement de la cotisation pour l'année 2020 au *Réseau canadien de l'eau* au montant de 25 000 \$, relatif au *Consortium canadien des eaux municipales du Réseau canadien de l'eau*, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

CE-2020-1400 Ordonnance concernant le bruit dans le cadre des travaux d'asphaltage sur l'autoroute Laurentienne (A-973) en direction sud, entre la rue de la Croix-Rouge et le boulevard des Cèdres / Travaux nocturnes - [TM2020-108](#) (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel concernant le bruit dans le cadre des travaux d'asphaltage sur l'autoroute Laurentienne (A-973) en direction sud, entre la rue de la Croix-Rouge et le boulevard des Cèdres.

CE-2020-1401 Ordonnance concernant le bruit dans le cadre des travaux d'asphaltage de l'autoroute Laurentienne (A-73) en direction sud, entre le boulevard Jean-Talon et le boulevard Lebourgneuf, ainsi que le remplacement d'un ponceau sur l'autoroute Laurentienne (A73) à la hauteur de la sortie Jean-Talon / Travaux nocturnes - [TM2020-109](#) (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel concernant le bruit dans le cadre des travaux d'asphaltage de l'autoroute Laurentienne (A-73) en direction sud, entre le boulevard Jean-Talon et le boulevard Lebourgneuf, ainsi que le remplacement d'un ponceau sur l'autoroute Laurentienne (A73) à la hauteur de la sortie Jean-Talon / Travaux nocturnes.

CE-2020-1402 Ordonnance concernant le bruit dans le cadre des travaux d'asphaltage de l'autoroute Duplessis (A-540), entre le boulevard Hochelaga et l'autoroute Félix-Leclerc (A-40) / Travaux nocturnes - [TM2020-110](#) (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel concernant le bruit dans le cadre des travaux d'asphaltage de l'autoroute Duplessis (A-540), entre le boulevard Hochelaga et l'autoroute Félix-Leclerc (A-40).

CE-2020-1403 Ordonnance concernant le bruit dans le cadre des travaux d'asphaltage sur l'autoroute Robert-Bourassa (A-740), entre l'avenue Chauveau et le boulevard Hochelaga / Travaux nocturnes - [TM2020-154](#) (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel concernant le bruit dans le cadre des travaux d'asphaltage sur l'autoroute Robert-Bourassa (A-740), entre l'avenue Chauveau et le boulevard Hochelaga / Travaux nocturnes.

CE-2020-1404 Ordonnance concernant le bruit dans le cadre des travaux d'asphaltage sur l'autoroute Henri-IV (A-573), entre le boulevard Chauveau et la route Sainte-Geneviève / Travaux nocturnes - [TM2020-155](#) (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel concernant le bruit dans le cadre des travaux d'asphaltage sur l'autoroute Henri-IV (A-573), entre le boulevard Chauveau et la route Sainte-Geneviève / Travaux nocturnes.

CE-2020-1405 Ordonnance concernant le bruit dans le cadre des travaux d'asphaltage sur la route de la Bravoure (A573), entre la rue de Montolieu et l'avenue Industrielle / Travaux nocturnes - [TM2020-156](#) (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel concernant le bruit dans le cadre des travaux d'asphaltage sur la route de la Bravoure (A573), entre la rue de Montolieu et l'avenue Industrielle / Travaux nocturnes.

CE-2020-1406 Ordonnance concernant le bruit dans le cadre des travaux de remplacement du système d'éclairage dans le secteur *tête des ponts* et sur l'autoroute Félix-Leclerc (A-40) à la hauteur de l'avenue Saint-David / Travaux nocturnes - [TM2020-157](#) (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel concernant le bruit dans le cadre des travaux de remplacement du système d'éclairage dans le secteur *tête des ponts* et sur l'autoroute Félix-Leclerc (A-40) à la hauteur de l'avenue Saint-David / Travaux nocturnes.

CE-2020-1407 Ordonnance concernant le bruit dans le cadre des travaux d'asphaltage sur l'autoroute Henri-IV (A573), entre le boulevard Champlain et le chemin des Quatre-Bourgeois / Travaux nocturnes - TM2020-159 (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel concernant le bruit dans le cadre des travaux d'asphaltage sur l'autoroute Henri-IV (A573), entre le boulevard Champlain et le chemin des Quatre-Bourgeois / Travaux nocturnes.

CE-2020-1408 Approbation du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 17 juin 2020

Il est résolu que le comité exécutif approuve le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 17 juin 2020, tel que rédigé.

CE-2020-1409 Modification à la structure administrative du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement - RH2020-216 (CT-RH2020-216) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve la structure administrative modifiée du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, telle qu'illustrée par les organigrammes actuel et proposé (annexes 1 et 2) joints au sommaire décisionnel;
- 2° crée la Section des subventions aux bâtiments (CRB 38210) à la Division de la planification stratégique du territoire (CRB 38200) du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement;
- 3° crée l'emploi et le poste de directeur de la Section des subventions aux bâtiments, à la Section des subventions aux bâtiments (CRB 38210) de la Division de la planification stratégique du territoire (CRB 38200) du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement. Cet emploi fera l'objet d'une analyse par le comité d'évaluation du personnel de direction afin d'évaluer son niveau d'emploi;
- 4° autorise la Division de la dotation et planification de la main-d'oeuvre à procéder à la dotation du poste de directeur de la Section des subventions aux bâtiments, à la Section des subventions aux bâtiments (CRB 38210) de la Division de la planification stratégique du territoire (CRB 38200) du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement;

- 5° abolisse le poste de technicien coordonnateur des programmes de subventions (poste no 41452), classe 7, à la Division de la planification stratégique du territoire du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement et autorise la mise en surnombre de l'employé titulaire du poste (ID. 035459);
- 6° crée un poste régulier de premier technicien aux bâtiments (F800), classe 7, à la Section des subventions aux bâtiments de la Division de la planification stratégique du territoire du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement;
- 7° modifie l'horaire temps partiel (80%) du poste régulier de technicien aux systèmes d'informations (poste no 41454), classe 4, en un horaire temps plein (100%);
- 8° approuve les mouvements de personnel conformément au *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* (annexe 3) joint au sommaire décisionnel;
- 9° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires requis.

CE-2020-1410 Modification à la structure administrative du Service des affaires juridiques - RH2020-458 (CT-RH2020-458) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve la structure administrative modifiée du Service des affaires juridiques, telle qu'illustrée par les organigrammes actuel et proposé (annexes 1 et 2) joints au sommaire décisionnel;
- 2° abolisse l'unité administrative *Greffe de la cour municipale* (CRB 13010) à la Direction du Service des affaires juridiques (CRB 13000);
- 3° abolisse l'emploi et le poste de greffier de la cour municipale (D532) de l'échelle de traitement du personnel de direction, conformément aux *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec* (poste no 41965) à la Direction du Service des affaires juridiques (CRB 13000), devenu vacant à la suite de l'affectation de madame Anne-Laure Pelletier (ID. 013149), tel qu'identifié au *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* (annexe 3) joint au sommaire décisionnel;
- 4° crée la Section du greffe de la Cour municipale de Québec (CRB 13110) à la Division du soutien judiciaire (CRB 13100) du Service des affaires juridiques (CRB 13000);
- 5° crée l'emploi et le poste de directeur de la Section du greffe de la Cour municipale de Québec et greffier de la cour (CRB 13110) à la Division du soutien judiciaire (CRB 13100) du Service des affaires juridiques (CRB 13000). Cet emploi fera l'objet d'une analyse par le comité d'évaluation du personnel de direction afin d'évaluer son niveau d'emploi;
- 6° autorise la Division des relations de travail et de la paie du Service des ressources humaines à entreprendre des discussions avec l'*Association du personnel de direction de la Ville de Québec* visant à modifier le recueil des conditions de travail de ce groupe afin de créer l'échelle salariale applicable au nouveau poste de directeur de la Section du greffe de la Cour municipale de Québec et greffier de la cour;
- 7° transfère les ressources (postes, employés et salaires) qui sont actuellement sous la responsabilité du *Greffe de la cour municipale* (CRB 13010) à la nouvelle Section du greffe de la Cour municipale de Québec (CRB 13110) à

la Division du soutien judiciaire (CRB 13100) du Service des affaires juridiques (CRB 13000), tel qu'identifié audit *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* joint audit sommaire;

- 8° transfère deux postes de technicien coordonnateur à la cour municipale (F741), classe 6, de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)* (211) et leurs titulaires, de la Division du soutien judiciaire (CRB 13100), à la nouvelle Section du greffe de la Cour municipale de Québec (CRB 13110) à la Division du soutien judiciaire (CRB 13100) du Service des affaires juridiques (CRB 13000), tel qu'identifié audit *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* joint à ce même sommaire;
 - 9° transfère 10 postes de greffier-audiencier (F542), classe 4, de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)* (211) et leurs titulaires de la Division du soutien judiciaire (CRB 13100), à la nouvelle Section du greffe de la Cour municipale de Québec (CRB 13110) de la Division du soutien judiciaire (CRB 13100) du Service des affaires juridiques (CRB 13000), tel qu'identifié audit *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* joint à ce même sommaire;
 - 10° abolisse le poste de greffier adjoint à la cour municipale (P682) (poste no 42033), classe 2, de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division du soutien judiciaire (CRB 13100) du Service des affaires juridiques (CRB 13000), tel qu'identifié audit *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* joint à ce même sommaire;
 - 11° crée un poste de technicien juridique (F629), classe 5, de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)* (211), à la Division du soutien judiciaire (CRB 13100) du Service des affaires juridiques (CRB 13000);
 - 12° modifie la classe salariale de l'emploi de directeur de la Division du soutien judiciaire (D530) (poste no 41964) de classe 1 (niveau d'évaluation B8) en classe salariale 1A (niveau d'évaluation B9), de l'échelle de traitement du personnel de direction, conformément aux *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec*. La modification de la classe salariale de cet emploi ne modifie pas le salaire actuel de la titulaire du poste;
 - 13° autorise le Service des ressources humaines à effectuer la mise à jour de la nomenclature des emplois du personnel de direction selon les conclusions du comité d'évaluation du personnel de direction;
 - 14° autorise la Division de la dotation et planification de la main-d'oeuvre du Service des ressources humaines à procéder à la dotation du poste de directeur de la Section du greffe de la Cour municipale de Québec et greffier de la cour (CRB 13110) à la Division du soutien judiciaire (CRB 13100) du Service des affaires juridiques (CRB 13000);
 - 15° approuve les mouvements de personnel, tels qu'identifiés audit *Tableau des mouvements de main-d'oeuvre* joint à ce même sommaire;
 - 16° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires requis.
-

CE-2020-1411 Révision de l'évaluation d'emplois cadres suite aux changements organisationnels apportés à la Direction générale adjointe des services de proximité - RH2020-494 (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le niveau d'évaluation d'emplois cadres suite aux changements organisationnels apportés à la Direction générale adjointe des services de proximité, en fonction des résultats présentés dans le document joint au sommaire décisionnel;
 - 2° reconnaisse un ajustement salarial aux titulaires des postes présentés, selon des conditions conformes à celles mentionnées audit document joint audit sommaire, rétroactivement à la date de leur demande de révision.
-

CE-2020-1412 Régularisation de la classe d'emploi de madame Anne Normandin (ID. 077778) à la suite de la demande d'évaluation de poste - RH2020-511 (CT-RH2020-511) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif régularise la classe d'emploi de madame Anne Normandin (ID. 077778) à la suite de la demande d'évaluation de poste, et modifie la date d'avancement d'échelon pour le 5 mars 2019.

CE-2020-1413 Régularisation de la classe d'emploi de madame Prisca Rabearimonjy (ID. 122236) à la suite de la demande d'évaluation de poste - RH2020-513 (CT-RH2020-513) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif régularise la classe d'emploi de madame Prisca Rabearimonjy (ID. 122236) à la suite de la demande d'évaluation de poste, et modifie la date d'avancement d'échelon pour le 10 mai 2019.

CE-2020-1414 Promotion de monsieur Michel-C Gagnon (ID. 012660) à l'emploi de directeur de la Section de l'opération des réseaux à la Division des opérations du traitement des eaux du Service du traitement des eaux - RH2020-546 (CT-RH2020-546) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Michel-C Gagnon (ID. 012660), employé permanent, à l'emploi de directeur de la Section de l'opération des réseaux (D575), classe 3 (poste no 47241), à la Division des opérations du traitement des eaux du Service du traitement des eaux, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-1415 Modification d'un poste d'architecte, classe 5, en un poste de chef d'équipe – architecte, classe 7, à la Division des programmes fonctionnels et techniques des espaces du Service de la gestion des immeubles et promotion de monsieur Stéphane Matte (ID. 130193) - **RH2020-559** (CT-RH2020-559) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste d'architecte (P511), classe 5 (poste no 45341), en un poste de chef d'équipe – architecte (P660), classe 7 (poste no 47284) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des programmes fonctionnels et techniques des espaces du Service de la gestion des immeubles;
- 2° promeuve monsieur Stéphane Matte (ID. 130193), employé régulier, à l'emploi de chef d'équipe – architecte (P660), classe 7 (poste no 47284), à la Division des programmes fonctionnels et techniques des espaces du Service de la gestion des immeubles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-1416 Création d'un poste d'ingénieur à la Division de l'éclairage et des réseaux techniques urbains du Service de l'ingénierie - **RH2020-566** (CT-RH2020-566) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 47276) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec* (207), à la Division de l'éclairage et des réseaux techniques urbains du Service de l'ingénierie;
- 2° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires requis.

CE-2020-1417 Création d'un poste de technicien en géomatique, classe 5, à la Division du contrôle du projet du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun et nomination de madame Claudine Laurendeau (ID. 137806) - **RH2020-567** (CT-RH2020-567) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif:

- 1° crée un poste de technicien en géomatique (F638), classe 5 (poste no 46264) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective*

entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA), à la Division du contrôle du projet du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun;

- 2° nomme madame Claudine Laurendeau (ID. 137806), employée permanente, à l'emploi de technicienne en géomatique (F638), classe 5 (poste no 46264), à la Division du contrôle du projet du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-1418 Mutation de monsieur David Robert (ID. 118629) à l'emploi de contremaître aux équipements récréatifs et urbains à la Section de l'exploitation et de l'entretien Ouest de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles - RH2020-568 (CT-RH2020-568) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif mute monsieur David Robert (ID. 118629), employé permanent, à l'emploi de contremaître aux équipements récréatifs et urbains (D210), classe 7 (poste no 41185), à la Section de l'exploitation et de l'entretien Ouest de la Division de l'exploitation et de l'entretien du Service de la gestion des immeubles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-1419 Confirmation de l'emploi et du classement d'un poste de professionnel en un poste de géomaticien, classe 3, et transfert de ce poste de la direction à la Division du contrôle du projet du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun et nomination de monsieur Marc-André Beaugard (ID. 179027) - RH2020-569 (CT-RH2020-569) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° confirme l'emploi et le classement d'un poste de professionnel qui demeureraient à déterminer (poste no 44801), en un poste de géomaticien (P570), classe 3, de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, et transfère ce poste de la direction à la Division du contrôle du projet du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun (poste no 47277);
- 2° nomme monsieur Marc-André Beaugard (ID. 179027), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de géomaticien (P570), classe 3 (poste no 47277), à la Division du contrôle du projet du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun, avec effet le 20 juillet 2020, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-1420 Création d'un poste d'acheteur–magasinier à la Division des inventaires et des magasins du Service des approvisionnements et promotion de monsieur Michaël Picard (ID. 156618) - **RH2020-573** (CT-RH2020-573) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'acheteur–magasinier (F541), classe 4 (poste no 47164) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division des inventaires et des magasins du Service des approvisionnements;
 - 2° promeuve monsieur Michaël Picard (ID. 156618), employé permanent, à l'emploi d'acheteur-magasinier (F541), classe 4 (poste no 47164), à la Division des inventaires et des magasins du Service des approvisionnements, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2020-1421 Création d'un poste d'acheteur–magasinier à la Division des inventaires et des magasins du Service des approvisionnements et nomination de monsieur Mathieu Paradis (ID. 164238) - **RH2020-574** (CT-RH2020-574) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'acheteur–magasinier (F541), classe 4 (poste no 47163) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division des inventaires et des magasins du Service des approvisionnements;
 - 2° nomme monsieur Mathieu Paradis (ID. 164238), en qualité d'employé régulier, à l'emploi d'acheteur-magasinier (F541), classe 4 (poste no 47163), à la Division des inventaires et des magasins du Service des approvisionnements, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2020-1422 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé fonctionnaire de la gestion des matières résiduelles sous la responsabilité de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - **RH2020-576** (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2020–576 concernant la suspension sans solde de cinq journées de travail d'un employé fonctionnaire de la gestion des matières résiduelles sous la responsabilité de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge;

2° demande à la directrice de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, madame Isabelle Dubois, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.

CE-2020-1423 Abandon volontaire d'un emploi par un employé manuel de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles, conformément à la clause 9.05 b) de la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec Section locale 1638 (SCFP)* - **RH2020-578** (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la décision d'un employé manuel de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles, d'abandonner son emploi, conformément à la clause 9.05 b) de la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec Section locale 1638 (SCFP)*, avec effet au 3 juin 2020.

CE-2020-1424 Abandon volontaire d'un emploi par un employé manuel de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles, conformément à la clause 9.05 b) de la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec Section locale 1638 (SCFP)* - **RH2020-579** (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la décision d'un employé manuel de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles, d'abandonner son emploi, conformément à la clause 9.05 b) de la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec Section locale 1638 (SCFP)*, avec effet au 30 juin 2020.

CE-2020-1425 Nomination de madame Élise Dion (ID. 065333) à l'emploi de directrice de la Section de la facturation et de la perception de la Division des revenus du Service des finances - RH2020-581 (CT-RH2020-581) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif nomme madame Élise Dion (ID. 065333), en qualité d'employée régulière, à l'emploi de directrice de la Section de la facturation et de la perception (D299), classe 3 (poste no 36192), à la Division des revenus du Service des finances, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-1426 Abolition d'un poste de commis intermédiaire, classe 3, et création d'un poste de conseiller en gestion financière, classe 3, à la Division des affaires administratives et financières du Service de police et remplacement de madame Marilyn Côté (ID. 020143) - RH2020-588 (CT-RH2020-588) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste de commis intermédiaire (F402), classe 3 (poste no 26383) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division des affaires administratives et financières du Service de police;
- 2° crée un poste de conseiller en gestion financière (P522), classe 3 (poste no 47304) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des affaires administratives et financières du Service de police;
- 3° remplace madame Marilyn Côté (ID. 020143), employée permanente, à l'emploi de conseillère en gestion financière (P522), classe 3 (poste no 47304), à la Division des affaires administratives et financières du Service de police, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-1427 Création d'un poste de conseiller en culture, loisirs et vie communautaire à la Division des arts et des bibliothèques du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et promotion de madame Isabel Gagnon (ID. 029076) - RH2020-597 (CT-RH2020-597) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de conseiller en culture, loisirs et vie communautaire (P503), classe 3 (poste no 47322) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des arts et des bibliothèques du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales;
- 2° promeuve madame Isabel Gagnon (ID. 029076), employée permanente, à l'emploi de conseillère en culture, loisirs et vie communautaire (P503), classe 3 (poste no 47322), à la Division des arts et des bibliothèques du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, avec effet le 6 septembre 2020, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2020-1428 Retraite le 1^{er} août 2020 de madame Sylvie Dolbec (ID. 024015), conseillère au greffe, au Service du greffe et des archives - RH2020-601 (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de madame Sylvie Dolbec (ID. 024015), conseillère au greffe (poste no 47185), au Service du greffe et des archives, le 1^{er} août 2020.

CE-2020-1429 Nomination de monsieur Stéphane Labillois (ID. 179266) à l'emploi de directeur de la Division de la gestion du parc véhiculaire du Service de la gestion des équipements motorisés - RH2020-604 (CT-RH2020-604) — (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Stéphane Labillois (ID. 179266), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de directeur de la Division de la gestion du parc véhiculaire (D457), classe 2 (poste no 34963), du Service de la gestion des équipements motorisés, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-1430 Retraite le 1^{er} août 2020 de monsieur Luc Bérubé (ID. 013771), adjoint au directeur Arrondissement des Rivières, de l'Arrondissement des Rivières et de La Haute-Saint-Charles - RH2020-606 (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Luc Bérubé (ID. 013771), adjoint au directeur Arrondissement des Rivières (poste no 39455), de l'Arrondissement des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, le 1^{er} août 2020.

CE-2020-1431 Retraite le 1^{er} juillet 2020 de monsieur Claude–B Jobin (ID. 004267), chef de peloton, au Service de protection contre l'incendie - RH2020-611 (Ra-2212)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Claude–B Jobin (ID. 004267), chef de peloton (poste no 29977), au Service de protection contre l'incendie, le 1^{er} juillet 2020.

La séance est levée à 11 h 40

Régis Labeaume
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

Marie-Josée Savard
Vice-présidente